Faut-il avoir peur de l'intelligence artificielle ? Cette interrogation est dans tous les esprits, alors que l'ampleur de ses applications reste encore méconnue.

Les contours de l'intelligence artificielle demeurent relativement flous. Sans compréhension de l'outil, toute approche scientifique s'avère périlleuse. La détermination des caractéristiques essentielles de l'intelligence artificielle doit permettre de réduire la part d'angoisse qui entoure le sujet et d'aborder ses différents enjeux politiques, éthiques, sociaux, économiques et juridiques. L'aborder sous l'angle du droit, c'est tenter de démontrer que la norme juridique peut en canaliser les dangers et décrire comment le droit peut en réguler les effets.

Les juristes se présentent à l'égard de l'intelligence artificielle comme les « chiens de garde » des valeurs fondamentales et des droits fondamentaux qui structurent notre société. L'intelligence juridique doit pouvoir maîtriser l'intelligence artificielle. Face à l'intelligence artificielle, l'intelligence juridique devra s'allier à l'intelligence humaine pour en optimiser les effets et en canaliser les méfaits.

Ce cycle doit permettre d'apprécier de quelle manière l'intelligence artificielle met à l'épreuve la structure fondamentale des droits.



5 quai de l'Horloge 75055 Paris cedex 01

Ce colloque est enregistré et diffusé sur : Vous pouvez consulter la charte de captation à l'adresse suivante : www.courdecassation.fr







L'intelligence artificielle :

quelle intelligence juridique?



Programme 2021

Grand'chambre de la Cour de cassation 17H - 19H













"L'intelligence artificielle : quelle intelligence juridique?"

l'Institut de recherche pour un droit attractif de l'Université Sorbonne Paris Nord (IRDA)

le CEDCACE, axe justice judiciaire, amiable et numérique de l'Université Paris Nanterre

Responsables scientifiques : S. Amrani-Mekki, B. Haftel et M. Mekki

15 avril 2021

Séance inaugurale : "L'intelligence artificielle : les enjeux en droit et au-delà du droit"

Intelligence artificielle et droit des contrats

Modérateur: Bernard HAFTEL, Professeur à l'Université Sorbonne Paris Nord, Co-

directeur de l'Institut de Reherches pour un Droit Attractif (IRDA)

Intervenants:

Erwan POISSON, Avocat

Winston MAXWELL, Directeur d'études Droit et numérique, Télécom Paris

Jean-Philippe DESBIOLLES, Vice President global de la division Data, sciences

cognitives et Intelligence artificielle, IBM

Sébastien BARDOU, Directeur de la Stratégie LexisNexis

Isabelle HASQUENOPH, Maître de conférences à l'Ecole de droit de la Sorbonne

27 mai 2021

Intelligence artificielle, responsabilité civile et assurances

Modérateur: Philippe CHAUVIRÉ, Professeur à l'Université Sorbonne Paris Nord

Intervenants:

Luc-Marie AUGAGNEUR, Avocat à la Cour

Mathieu FONTAINE, Notaire

Axel CYPEL, Auteur de l'ouvrage "Au cœur de l'intelligence artificielle des algorithmes

à l'IA forte"

Florence G'SELL, Professeur à l'Université de Lorraine

Céline BÉGUIN, Maître de conférences à l'Université du Mans, Responsable du master droit des assurances

24 juin 2021

Intelligence artificielle et droit de la concurrence

Modérateur: Jean-Christophe RODA, Professeur à l'Université Lyon III

<u>Intervenants</u>:

Samir MERABET, Maître de conférences à l'Université Lyon III

Frédéric MARTY, Economiste à l'Université Nice Sophia Antipolis, GREDEG et membre de

l'Autorité de la concurrence

Marie MALAURIE-VIGNAL, Professeure à l'Université Paris-Saclay

Luc-Marie AUGAGNEUR, Avocat à la Cour

1er juillet 2021

Intelligence artificielle et droit du travail

Modérateur: Cyril WOLMARK, Professeur à l'Université Paris Nanterre la Défense,

Directeur de l'IRERP (Institut de Recherche Juridique sur l'Entreprise et les Relations

Professionnelles)

Intervenants:

Alexandre FABRE, Professeur de droit à l'Université Paris Nanterre

Barbara GOMES, Docteure en droit, Enseignante-chercheuse à l'Université

Polytechnique Hauts-de-France

Jean-Luc MOLINS, Secrétaire national de l'UGICT-CGT

Eric PEZET, Professeur en sciences de gestion, Responsable de la chaire "gouverner l'organisation numérique", à l'Université Paris Nanterre

Jérôme PORTA, Professeur de droit à l'Université de Bordeaux, Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale (COMPTRASEC)

7 octobre 2021

Intelligence artificielle et droit de la santé

Modératrice : Anne DEBET, Professeure à l'Université de Paris

<u>Intervenants</u>:

Jean-Sébastien BORGHETTI, Professeur à l'Université Panthéon Assas (Paris II)

Nicolas GLATT, Directeur général et Co-fondateur de Clinityx

Adèle LUTUN, Juriste au service santé de la CNIL

Jean-François POMEROL, CEO - Président Directeur Général Tribvn health care

16 décembre 2021

Intelligence artificielle et propriété intellectuelle

Modératrice: Nathalie BLANC, Professeure à l'Université Sorbonne Paris Nord

Intervenants

Alexandra BENSAMOUN, Professeur à l'Université Paris-Saclay

Matthieu DHENNE, Avocat à la Cour.

Jean-Philippe MOCHON, Conseiller d'Etat et Membre du Conseil supérieur de la propriété

littéraire et artistique

Un représentant de la HADOPI